



## Domaine Encadrement Sportif

### QCM d'évaluation – Règles et procédure



Mise à jour : 10/11/2021

**Chaque module est validé selon la règle d'évaluation précisé sur sa fiche cadre. Pour la très grande majorité des modules, il s'agit d'un QCM. Ce QCM s'appelle le QCM d'évaluation.**

1. Le stagiaire s'inscrit et assiste au temps de face à face pédagogique.
2. Une feuille d'émargement attestant des présents est renvoyée à la cellule administrative de l'OFA.
3. Sa présence est enregistrée dans l'évènement ad hoc du SIFFA.
4. Un mail est envoyé au stagiaire dans les jours suivants la réception de la feuille d'émargement, avec un message standard et un lien pour pouvoir accéder au QCM en ligne sur la plateforme. Ce lien reste actif pendant 30 jours ou jusqu'à sa tentative
5. Le candidat effectue sa 1<sup>ère</sup> tentative et le résultat reviens vers le SIFFA – ou bien le délai de 30 jours s'écoule sans tentative.
6. A l'issue de la première tentative ou du délai de 30j :
  - Soit réussite et le module s'inscrit comme validé dans sa fiche web acteur (livret de formation) du stagiaire.
  - Soit échec (ou non tentative au bout des 30j) :
7. En cas d'échec, un second mail est envoyé avec un message standard et un lien pour pouvoir accéder à une deuxième tentative de QCM en ligne sur la plateforme. Ce lien reste actif pendant 60 jours.
8. Le candidat effectue sa 2<sup>ème</sup> tentative ou le délai de 60j s'écoule sans tentative.
9. Le résultat de la 2<sup>ème</sup> tentative est enregistré :
  - Soit réussite et le module s'inscrit comme validé dans sa fiche web acteur (livret de formation) du stagiaire
  - Soit échec (ou non tentative au bout des 60j).
10. En cas de deuxième échec, le candidat devra refaire la formation, sauf procédure dérogatoire justifiée.

Règles standardisées des QCM de validation du **domaine encadrement sportif** :

- 10 questions aléatoires issue de la banque de questions du module
- 4 réponses proposées/question, 1 seule réponse juste
- 10 min maximum pour réaliser l'ensemble du QCM
- Taux de réussite exigé pour validation : 70%

**Pour information sur le QCM de positionnement** du domaine encadrement sportif :  
Mêmes règles, mais :

- Taux de réussite exigé pour allègement possible : **80%**
- **1 seule tentative** par module et par an (à partir de la date de la tentative).